



ARDFace Onboarding

Solution d'enrôlement sécurisé et délivrance automatisée des titres d'accès

Dématérialisez l'accueil de vos usagers et visiteurs grâce à l'authentification faciale



Sécurité élevée
Niveau de confiance de 99,99%



Gestion de flux
importants de personnes



Coûts maîtrisés
grâce au contrôle automatisé



Biométrie éthique
Aucun stockage de données



Automatiser le processus d'enrôlement et de délivrance des titres d'accès



Mettre en œuvre une authentification forte des personnes de l'enrôlement jusqu'au contrôle d'accès



Proposer un accueil sécurisé et automatisé avec des badges dématérialisés et digitalisés



Sûreté et Monétique

+33 (0)4 92 52 58 00 - contact@ard.fr - www.ard.fr

Dématérialisez l'accueil de vos usagers et visiteurs grâce à l'authentification faciale

ARDFace Onboarding est une solution d'enrôlement sécurisé par vérification faciale et de délivrance automatisée des titres d'accès, badges ou tickets d'entrée. Basée sur des algorithmes d'IA de dernière génération et une approche mixant des photos du visage en 2D et 3D, ARDFace Onboarding est la première solution du marché à automatiser de bout en bout les étapes d'inscription et de délivrance des titres d'accès tout en garantissant un niveau de confiance élevé jusqu'à 99,99%.

Elle permet de **délivrer un titre d'accès à l'utilisateur automatiquement** en s'assurant que la personne qui se présente sur site correspond bien à la personne attendue et que la visite est valide dans ARD Access. La borne d'enregistrement réalise une vérification par authentification faciale 3D avant la délivrance du support en se basant sur la photo de l'utilisateur enregistrée dans ARD Access.

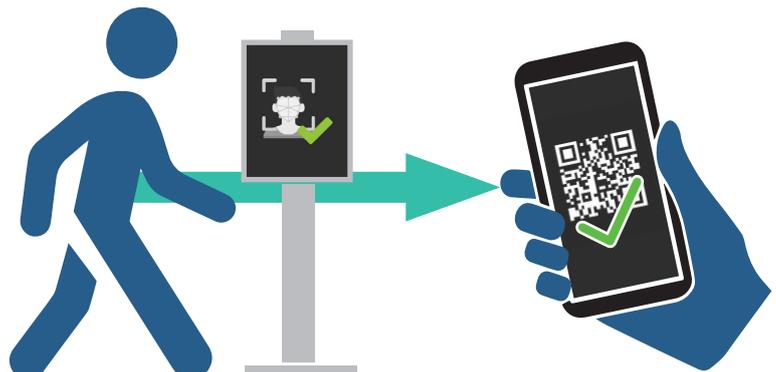
Comment ça marche ?

Inscription de l'utilisateur



Le gestionnaire crée l'utilisateur dans ARD Access

Délivrance du titre/badge d'accès



L'utilisateur se présente devant la borne qui effectue une vérification faciale

La borne lui délivre un titre d'accès (QR Code ou badge d'accès smartphone)

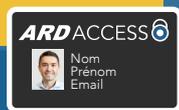


Enrôlement sécurisé et délivrance de titres d'accès

Etape 1 - Inscription de l'utilisateur dans ARD Access

1 Saisie des données personnelles de l'utilisateur dans ARD Access

Le gestionnaire crée l'utilisateur dans ARD Access. Il renseigne ses données personnelles (nom, prénom, e-mail) et télécharge sa photo portrait.



2 Conversion automatique de la photo en gabarit biométrique 3D

Au moment de la validation de l'inscription, le système génère un QR code d'inscription qui contient un gabarit biométrique 3D réalisé à partir de la photo.



3 Envoi par e-mail du QR code d'inscription (contenant le gabarit biométrique)

L'utilisateur reçoit alors, par email, depuis la plateforme ARD Access, son QR code personnel d'inscription (à présenter sur la borne de délivrance le jour J) qui permet de l'identifier et qui contient son gabarit biométrique



Si le support d'identification associé à la visite et au visiteur est un badge virtuel, le gabarit biométrique 3D validé par la borne est alors transféré dans l'application mobile Pack ID de l'utilisateur. Pour activer le badge d'accès virtuel le temps de la visite, l'utilisateur devra se présenter au préalable devant une borne de contrôle biométrique afin d'être authentifié.

Etape 2 - Délivrance du titre d'accès / badge

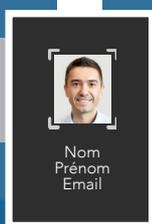
4 Scan du QR code d'inscription par l'utilisateur

Le jour J, l'utilisateur se place devant la borne de délivrance automatique. Il présente son QR code d'inscription reçu par e-mail (affiché sur son smartphone ou imprimé)



5 Vérification des données par l'utilisateur

La borne retrouve la fiche d'inscription de l'utilisateur et l'affiche pendant quelques secondes



6 Double contrôle par la borne :

- Une comparaison entre le gabarit biométrique chiffré stocké dans le QR Code et le visage de l'utilisateur devant la borne pour s'assurer que les modèles correspondent.
- Une interrogation à ARD Access pour s'assurer que l'utilisateur associé à l'identifiant est bien attendu, qu'il est associé à une visite en cours valide avec un support d'identification valide.



7 Délivrance du titre/badge d'accès : QR Code ou badge virtuel

- Si le support d'identification associé est un QR Code ARD, la borne imprime son titre d'accès avec ce QR Code valide le temps de la visite.
- Si le support d'identification associé à la visite et au visiteur est un badge virtuel, le gabarit biométrique est transféré dans le serveur Pack ID. Son badge virtuel est alors déverrouillé et utilisable le temps de la visite.



Cas d'usages

La solution s'adresse particulièrement aux grandes entreprises, industries ou organisateurs d'événements qui doivent enrôler et délivrer des badges ou titres d'accès à des dizaines, centaines, voire des milliers de personnes, et ce, dans des laps de temps très courts. Une vraie réponse aux phénomènes des files d'attente !

Évènementiel



Salons professionnels
Évènements sportifs
Évènements privés/VIPs
Musées

Entreprises



Accueil des employés
Accueil des partenaires
Accueil des clients

Gestion des visiteurs



Accueil des visiteurs
Accueil des livreurs

Pour aller plus loin ... **La solution ARDFace AccessDuo**

Solution de contrôle d'accès renforcé à 2 facteurs pour les zones sensibles

« L'utilisateur se présente devant la borne pour vérification faciale et badge sur le lecteur ARD pour entrer ! »

en savoir plus



Prérequis et configuration nécessaire

Prérequis

- Le client doit avoir souscrit les options ARDFace Onboarding (si une vérification faciale est souhaitée lors de l'accès) et disposer de bornes d'accueil
- Le connecteur nécessite l'activation du module de gestion des visiteurs d'ARD Access
- Pour l'accès par QR Code ARD, le connecteur nécessite l'activation du module de gestion des QR codes d'ARD Access
- Pour l'accès par badges virtuels, le connecteur nécessite l'activation du module Orange Pack ID®
- Les bornes et ARD Access doivent disposer d'un accès Internet afin de pouvoir communiquer avec le serveur Orange Pack ID®
- La zone Pack ID® doit être paramétrée (configuration réalisée par ARD)
- Version d'ARD Access : Nous consulter

Configuration nécessaire

- Les photos et les emails des visiteurs doivent être renseignés dans ARD Access
- Le template d'email permettant d'envoyer le QR Code ARD ou le lien de téléchargement du badge virtuel (selon l'usage) doit être configuré
- Les porteurs visités doivent être membres d'une population spécifique